

ComUE
d'Aquitaine

ENQUÊTE

Analyse des conditions
de vie des étudiants en
Nouvelle-Aquitaine

Chapitre logement - transport

2018

université
de BORDEAUX

Université
BORDEAUX
MONTAIGNE

UNIVERSITÉ
DE PAU ET DES
PAYS DE L'ADOUR

La Rochelle
Université

Bordeaux INP
AQUITAINE

BORDEAUX
SCIENCES
AGRO

Sciences Po
Bordeaux

Grous
Bordeaux
Aquitaine

ISAE
Institut Supérieur de l'Aéronautique et de l'Espace
EN SMA

UNIVERSITÉ CONFÉDÉRALE
LÉONARD DE VINCI

Université
de Limoges

Université
de Poitiers

Directeur de la publication : Vincent Hoffmann-Martinot

Coordination : Muriel Savarit

Rédaction : Sophie Lautié

Date de publication : septembre 2019

PRÉSENTATION DE L'ENQUÊTE

Les établissements membres de la ComUE Léonard de Vinci et de la ComUE d'Aquitaine se sont coordonnés pour mettre en place une enquête sur les conditions de vie des étudiants. Ce livret, réalisé par le pôle Études de la ComUE d'Aquitaine en collaboration avec tous les services observatoires et assimilés des universités et établissements de Nouvelle-Aquitaine, présente les premiers résultats à l'échelle Nouvelle-Aquitaine de l'enquête « Conditions de vie des étudiants ». Ce projet a été co-financé par le Crous de Bordeaux-Aquitaine.

Du 5 février au 15 avril 2018, un questionnaire a été mis en ligne et diffusé auprès de 120 605 étudiants. Un large plan de communication a été déployé afin de sensibiliser les étudiants à l'importance de leur participation. Au total, 16 264 étudiants ont répondu à cette enquête soit un taux de réponse de 13,5 %.

Tableau 1 – Répartition des effectifs¹ par établissement

Établissements enquêtés	Effectifs	%
Universités	115 204	96%
Université Bordeaux Montaigne	13 345	11%
Université de Bordeaux	43 156	36%
Université de Pau et des Pays de l'Adour	10 592	9%
Université de Poitiers	24 482	20%
Université de La Rochelle	7 824	6%
Université de Limoges	15 805	13%
Sciences Po Bordeaux	1 799	1%
Écoles d'ingénieurs	3 602	3%
Bordeaux Sciences Agro	441	0%
Bordeaux INP	2 424	2%
ISAE-ENSMA	737	1%
Ensemble	120 605	100%

Source : Exploitation des données transmises par les établissements membres de la ComUE Léonard de Vinci et de la ComUE d'Aquitaine.

POPULATION ENQUÊTÉE

Les étudiants interrogés sont les étudiants inscrits dans un établissement de Nouvelle-Aquitaine² en 2017/2018. Ne sont pas intégrés au champ de l'enquête les étudiants inscrits en formation à distance, en formation continue, en formation permanente, en formation délocalisée à l'étranger ainsi que les étudiants inscrits en DAEU, Prépa Capes/ Agrégation, DU ou certificats.

Un redressement a été effectué afin d'assurer la représentativité de l'échantillon répondant par rapport à la population totale des étudiants enquêtés. Les variables utilisées sont : le « sexe », la « discipline » et le « département d'études ».

¹ La répartition des effectifs porte sur le champ d'analyse cf. Population enquêtée.

² Etudiants de l'Université de Poitiers, de l'Université de Limoges, de l'université de Bordeaux, de l'Université Bordeaux Montaigne, de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour, de La Rochelle Université, de Bordeaux INP, de Sciences Po Bordeaux, de l'ISAE-ENSMA et de Bordeaux Sciences Agro (BSA).

Tableau 2 – Profil sociodémographique de la population enquêtée

Population enquêtée	Effectifs	%
Sexe		
Femmes	69 574	58%
Hommes	51 031	42%
Nationalité		
Française	106 897	88%
Étrangère	12 971	11%
Non renseignée	737	1%
Département d'études		
Charente	1 967	2%
Charente-Maritime	8 571	7%
Corrèze	1 622	1%
Creuse	361	<1%
Dordogne	1 101	1%
Gironde	58 661	49%
Landes	464	<1%
Lot-et-Garonne	1 118	1%
Pyrénées-Atlantiques	10 413	9%
Deux-Sèvres	1 601	1%
Vienne	20 904	17%
Haute-Vienne	13 822	11%
Discipline		
Administration Économique et Sociale (AES)	2 806	2%
Droit, sciences politiques	16 526	14%
IFSI	7 842	7%
Langues	8 622	7%
Lettres - sciences du langage - arts	4 967	4%
STAPS	3 804	3%
Santé	13 530	11%
Sciences de la vie, santé, terre, univers	9 947	8%
Sciences fondamentales et applications	17 362	15%
Sciences humaines et sociales	19 229	16%
Sciences économiques - gestion (hors AES)	12 269	10%
École d'ingénieurs	3 701	3%
Degré d'études		
Bac+1	20 806	17%
Bac+2	16 424	14%
Bac+3	43 924	36%
Bac+4	8 084	7%
Bac+5	22 764	19%
Bac+6 et plus	7 545	6%
Autre (capacité, mise à niveau ...)	168	<1%
Non renseigné	890	1%
Ensemble	120 605	100%

Source : Exploitation des données transmises par les établissements membres de la ComUE Léonard de Vinci et de la ComUE d'Aquitaine.

SOMMAIRE

1. Les situations de logement des néo-aquitains	7
1.1. Quatre étudiants sur cinq ont décohabité.....	7
1.2. Proximité avec le lieu d'études : premier critère de choix du logement.....	8
1.3. Le coût du logement des étudiants décohabitants.....	9
2. Difficultés et satisfactions vis-à-vis du logement	12
2.1. Un accès relativement compliqué : le cas des décohabitants.....	12
2.2. Mais avec une satisfaction assez élevée.....	13
3. La mobilité des étudiants néo-aquitains	15
3.1. Des moyens diversifiés.....	15
3.2. Une satisfaction du transport plus modérée que pour le logement.....	17
4. Annexes	19
4.1. Tableaux et graphiques.....	19
4.2. Liste des graphiques.....	28
4.3. Liste des tableaux.....	29

LES SITUATIONS DE LOGEMENT DES NÉO-AQUITAINS

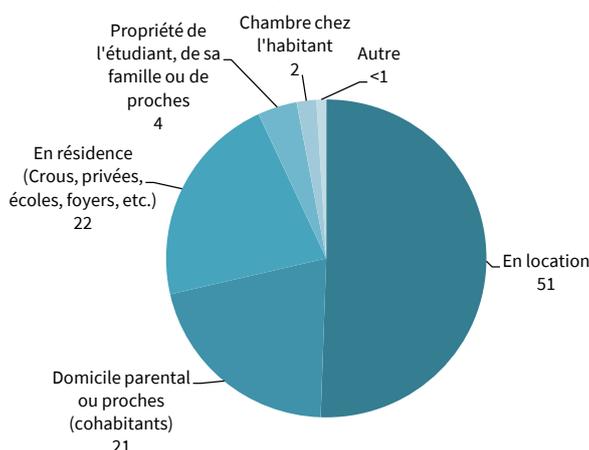
1.1 Quatre étudiants sur cinq ont décohabité

La majorité des étudiants de la région Nouvelle-Aquitaine ont décohabité du domicile parental. La moitié des étudiants sont en location, 22 % sont logés en résidence, 4 % sont propriétaires ou vivent chez un proche propriétaire, 2 % sont en chambre chez l'habitant. Enfin, 21 % vivent au domicile parental ou d'un proche (Graphique 1). Parmi les 22 % d'étudiants en résidence, 13 % vivent dans une résidence universitaire, 8 % sont dans des résidences privées et 1 % dans une résidence de leur école.

Dans la moitié des cas, les étudiants vivent seuls, un étudiant sur cinq vit avec sa famille (parents, frères / sœurs, etc.), 13 % vivent en couple, 13 % en colocation et enfin 2 % avec leurs enfants (cf. en annexe Tableau 9).

Parmi les étudiants en location, six sur dix vivent seuls (60 %), un sur cinq est en colocation (20 %) et 19 % vivent en couple (cf. en annexe Tableau 10).

Graphique 1 – Type de logement occupé au moment de l'enquête (En %)



Source : ComUE d'Aquitaine et ComUE Léonard de Vinci, Enquête Conditions de vie des étudiants 2018.

Données redressées, hors étudiants en année de césure et en interruption d'études au moment de l'enquête.

Les types de logement occupés par les étudiants varient selon les départements de résidence (cf. en annexe Tableau 11). Les étudiants en location sont plus nombreux que la moyenne générale dans les départements des Deux-Sèvres (66 %) et en Dordogne (62 %). En Charente-Maritime et dans la Vienne, la part d'étudiants en résidence est plus importante, respectivement 29 % et 26 %. Enfin, les cohabitants sont plus nombreux dans les Landes (33 %), dans les Pyrénées-Atlantiques (25 %) et en Gironde (23 %).

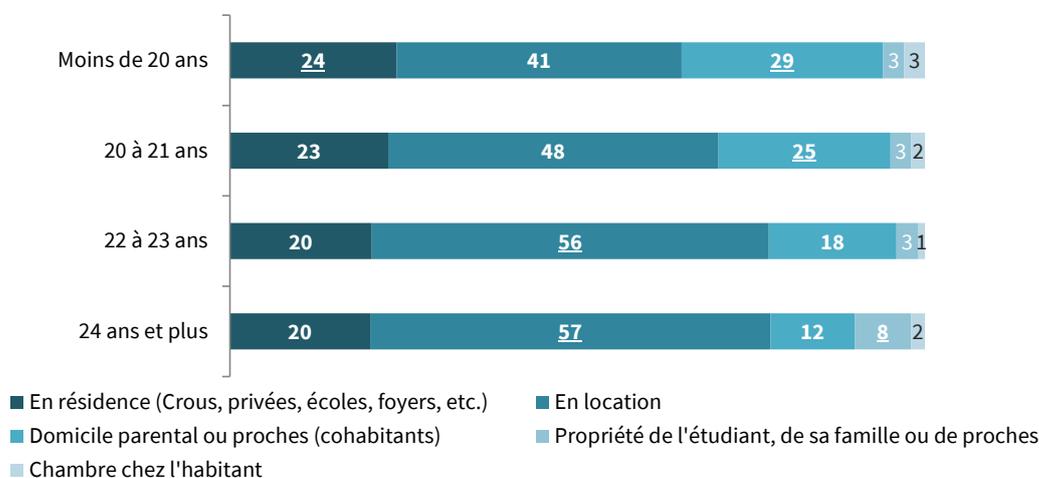
Quelques différences sont à noter selon le profil sociodémographique des étudiants (cf. en annexe Tableau 12). Les étudiants les plus nombreux à loger en résidence sont les étrangers (48 %) et les étudiants en école d'ingénieurs (49 %). On y retrouve également des profils d'étudiants plus fragiles, tels que ceux dont les parents sont inactifs (33 %) et les boursiers (29 %).

Les locataires sont plus nombreux parmi les étudiants en IFSI et les niveaux élevés d'études : bac+5 (61 %) et bac+6 et plus (59 %). Les cohabitants sont quant à eux plus souvent des étudiants en AES (32 %) ou les plus jeunes et ceux débutant leurs études supérieures (29 % des moins de 20 ans et 29 % des bac+1).

Pour ce qui est des différences de sexe, on retrouve un peu plus souvent les étudiants en résidence (25 %) et les étudiantes en location (53 %).

À travers le parcours résidentiel des étudiants se dessine progressivement l'accès à l'autonomie des jeunes. Ainsi, les plus jeunes sont plus souvent en résidence ou cohabitants alors que les plus âgés sont pour plus de la moitié en location classique voire accèdent à la propriété pour une partie d'entre eux.

Graphique 2 – Type de logement occupé selon l'âge (En %)



Source : ComUE d'Aquitaine et ComUE Léonard de Vinci, Enquête Conditions de vie des étudiants 2018.

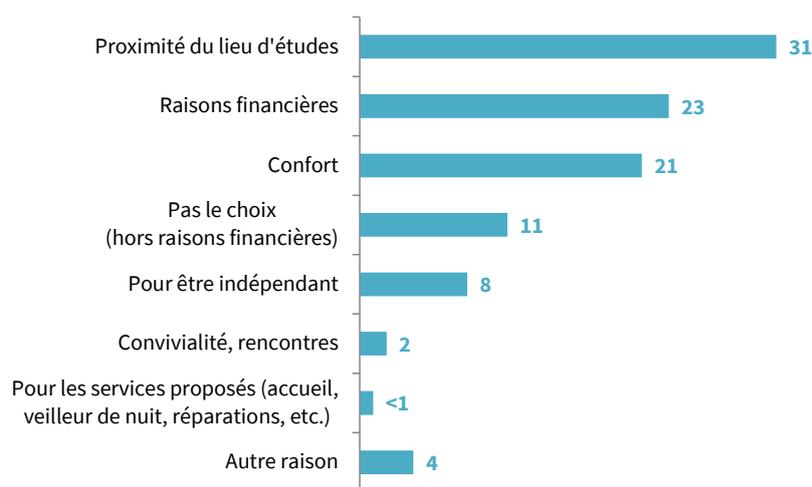
Données redressées, hors étudiants en année de césure et en interruption d'études au moment de l'enquête.

Guide de lecture : Les chiffres soulignés indiquent une surreprésentation statistiquement significative par rapport à la moyenne.

1.2 Proximité avec le lieu d'études : premier critère de choix du logement

Les étudiants ont choisi leur logement principalement pour être proche de leur lieu d'études (31 %), les raisons financières ont contraint près d'un quart des étudiants dans leur choix (23 %) et enfin le confort a été la raison principale pour un étudiant sur cinq (Graphique 3).

Graphique 3 – Raison principale qui a conduit au choix du logement actuel (En %)



Source : ComUE d'Aquitaine et ComUE Léonard de Vinci, Enquête Conditions de vie des étudiants 2018.

Données redressées, hors étudiants en année de césure et en interruption d'études au moment de l'enquête.

Une corrélation se fait entre la raison du choix d'un logement et le type de logement occupé (Tableau 3 ci-après). La proximité avec le lieu d'études a davantage été recherchée par les étudiants en résidence (41 %) et ceux en location (34 %). Alors que les raisons financières ont plus souvent contraint les étudiants à cohabiter avec leurs proches (40 %), à louer une chambre chez l'habitant (35 %) ou à s'orienter vers une résidence (33 %). Le confort, troisième raison mentionnée, se retrouve plus souvent cité par les étudiants propriétaires (eux-mêmes ou un proche) (29 %) mais également par les étudiants en location (25 %) et les cohabitants (27 %).

Tableau 3 – Raison principale du choix du logement selon le type de logement (En %)

	En location	En résidence (Crous, privées, écoles, foyers, etc.)	Cohabitants (domicile parental ou proche)	Propriétaire (l'étudiant, la famille ou un proche)	Chambre chez l'habitant	Total
Proximité du lieu d'études	34	41	15	23	21	31
Raisons financières	11	33	40	13	35	23
Confort	25	6	27	29	7	21
Pour être indépendant	12	5	1	14	5	8
Convivialité, rencontres	3	1	1	1	6	2
Pour les services proposés (accueil , veilleur de nuit, ...)	<1	2	<1	<1	<1	1
Pas le choix (hors raisons financières)	10	9	13	7	21	11
Autre raison	4	2	3	13	4	4
Ensemble	100	100	100	100	100	100

Source : ComUE d'Aquitaine et ComUE Léonard de Vinci, Enquête Conditions de vie des étudiants 2018.

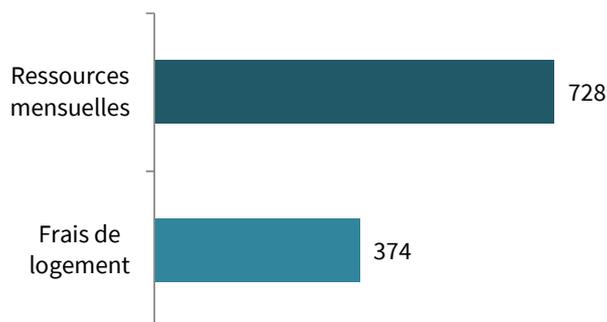
Données redressées, hors étudiants en année de césure et en interruption d'études au moment de l'enquête.

Guide de lecture : Les chiffres en gras-soulignés indiquent une surreprésentation statistiquement significative par rapport à la moyenne.

Parmi les raisons évoquées pour le choix du logement, quelques différences selon les profils sont à noter (cf. en annexe Tableau 13). Les étudiants en santé (43 %), en écoles d'ingénieurs (42 %) et en sciences de la vie, santé, terre, univers (35 %) ont plus souvent cité la proximité du lieu d'études. Les raisons financières ont été évoquées plus souvent par les étudiants dont les parents sont inactifs (37 %) ou dans une catégorie socioprofessionnelle moins favorisées (30 %) et par les étrangers (29 %).

1.3 Le coût du logement des étudiants décohabitants

L'accès à l'autonomie résidentielle des jeunes peut être freiné par le coût du logement. En moyenne, les frais liés au logement des décohabitants s'élèvent à 374€ (Graphique 4). Ces frais sont à mettre en regard des ressources dont ils disposent. En moyenne, les décohabitants néo-aquitains ont déclaré percevoir 728€ de ressources par mois. Ils consacrent la moitié de leurs ressources au règlement des frais de logement (50 %).

Graphique 4 – Moyennes des ressources et frais de logement des décohabitants (En euros)

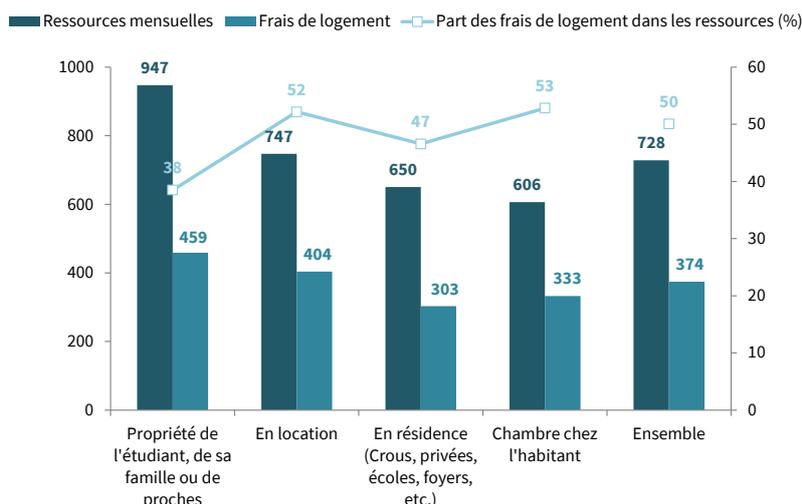
Source : ComUE d'Aquitaine et ComUE Léonard de Vinci, Enquête Conditions de vie des étudiants 2018.

Champ : étudiants décohabitants, c'est-à-dire ne sont pas pris en compte les étudiants au domicile parental ou hébergés par un proche.

Données redressées, hors étudiants en année de césure et en interruption d'études au moment de l'enquête.

Plusieurs variables ont un impact sur le coût du logement, en premier lieu desquelles le type de logement (Graphique 5). Les étudiants propriétaires ou dont les parents sont propriétaires disposent des ressources les plus importantes (947€ en moyenne) mais ont également le coût du logement le plus élevé (459€). Les étudiants en location ont des ressources nettement inférieures à celles des propriétaires (747€) et des frais de logement également inférieurs (404€). Cependant, ils consacrent la moitié de leurs ressources à leur logement (52 %) alors que les propriétaires y consacrent plus du tiers (38 %). Les étudiants en résidence sont ceux qui ont les frais de logement les moins élevés (303€). Ils disposent aussi de ressources plus faibles (650€). Enfin, les étudiants logés chez l’habitant ont des frais plus élevés (333€) que ceux en résidence avec des ressources plus faibles (606€).

Graphique 5 – Ressources mensuelles et frais liés au logement des décohabitants selon le type de logement (En euros - %)



Source : ComUE d’Aquitaine et ComUE Léonard de Vinci, Enquête Conditions de vie des étudiants 2018. Données redressées, hors étudiants en année de césure et en interruption d’études au moment de l’enquête.

Le profil des étudiants et leur lieu d’habitation ont également un impact sur les ressources et les frais liés au logement (Tableau 4). On observe notamment des inégalités territoriales face au marché du logement. Ainsi, les étudiants logés en Gironde déclarent des frais de logement supérieurs à la moyenne des néo-aquitains (+42€) alors que ceux habitant la Haute-Vienne et la Vienne ont un coût relativement inférieur (respectivement -58€ et -51€).

Tableau 4 – Ressources mensuelles et frais liés au logement des décohabitants selon le département de résidence (En euros - %)

Département	Ressources mensuelles (€)	Frais de logement (€)	Part des frais de logement dans les ressources (%)
Charente-Maritime	668	378	53
Corrèze**	729	328	45
Deux-Sèvres	826	352	46
Dordogne	757	339	47
Gironde	755	416	52
Haute-Vienne	667	316	48
Landes	807	403	51
Lot-et-Garonne	816	357	46
Pyrénées-Atlantiques	705	345	49
Vienne	665	323	49
Total	728	374	50

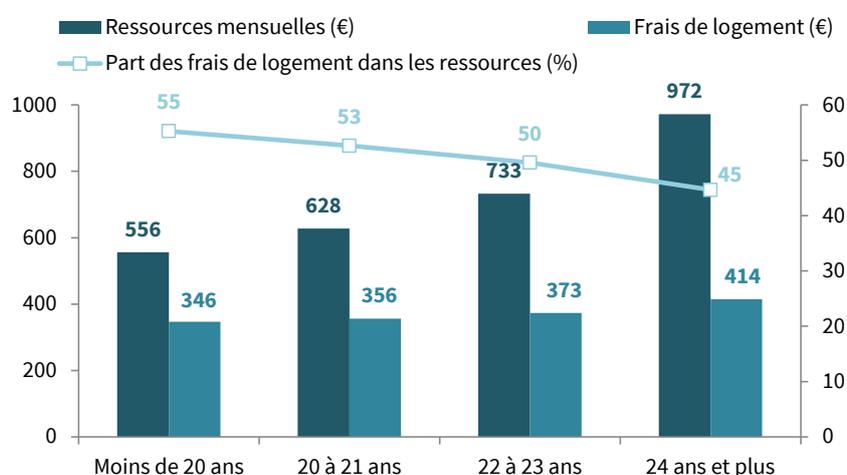
Source : ComUE d’Aquitaine et ComUE Léonard de Vinci, Enquête Conditions de vie des étudiants 2018. Données redressées, hors étudiants en année de césure et en interruption d’études au moment de l’enquête.

* Les données pour les étudiants résident en Charente et en Creuse ne sont pas présentés car les effectifs sont trop faibles.
 ** Les moyennes des étudiants logés en Corrèze porte sur des effectifs inférieurs à 100 il convient de les interpréter avec précaution.

Plusieurs facteurs se croisent et ont une influence à la fois sur les ressources et sur les frais de logement. L'âge résume bien ce croisement (Graphique 6). À mesure que les étudiants avancent en âge, non seulement leur situation de résidence évolue, mais aussi leurs ressources. En moyenne, les moins de 20 ans ont des ressources qui s'élèvent à 556€ par mois, alors que pour les 24 ans et plus, elles sont de 972€. L'augmentation de leurs ressources s'explique par le fait que les plus âgés sont de plus en plus nombreux à occuper une activité rémunérée (cf. en annexe Tableau 15). Un tiers des 24 ans et plus ont une activité rémunérée régulière (32 %) contre seulement 5 % des moins de 20 ans.

Avec l'avancée en âge, le besoin d'indépendance se fait de plus en plus ressentir. Les ressources aidant, les étudiants décohabitent de plus en plus (vu précédemment Graphique 2) et voient leurs frais augmenter passant de 346€ pour les plus jeunes décohabitants à 414€ pour les plus âgés. Cependant, même si les frais de logement augmentent avec l'âge, ils pèsent de moins en moins lourds sur leur budget car celui-ci croît plus vite que les frais.

Graphique 6 – Ressources mensuelles et frais liés au logement des décohabitants selon l'âge (En euros - %)



Source : ComUE d'Aquitaine et ComUE Léonard de Vinci, Enquête Conditions de vie des étudiants 2018.

Données redressées, hors étudiants en année de césure et en interruption d'études au moment de l'enquête.

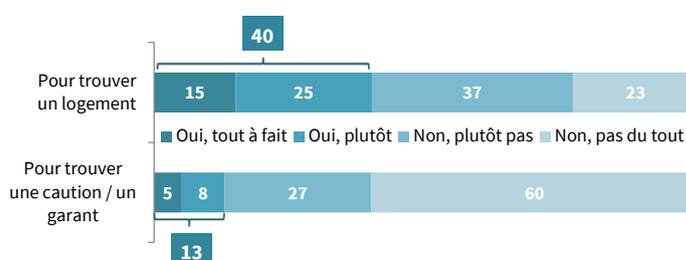
2 DIFFICULTÉS ET SATISFACTIONS VIS-À-VIS DU LOGEMENT

2.1 Un accès relativement compliqué : le cas des décohabitants

L'accès à un logement pour les étudiants néo-aquitains n'est pas toujours chose aisée. Interrogés sur les difficultés qu'ils ont pu rencontrer en matière de logement, deux décohabitants sur cinq déclarent avoir eu des difficultés pour trouver un logement et un peu plus d'un sur dix pour trouver une personne se portant garant. Au total, 42 % des étudiants néo-aquitains ont rencontré au moins une des deux difficultés et ils sont 8 % à avoir cumulé les deux difficultés, c'est-à-dire à la fois pour trouver un logement et un cautionnaire.

Souvent, les difficultés pour trouver une personne se portant caution s'accompagnent de difficultés pour trouver un logement. Ainsi, les deux tiers des étudiants (67 %) ayant déclaré avoir des difficultés pour le garant ont également évoqué des difficultés pour trouver un logement (cf. en annexe Graphique 12).

Graphique 7 – Difficultés de logement rencontrées par les décohabitants (En %)



Source : ComUE d'Aquitaine et ComUE Léonard de Vinci, Enquête Conditions de vie des étudiants 2018.

Données redressées, hors étudiants en année de césure et en interruption d'études au moment de l'enquête.

Les difficultés rencontrées pour trouver un logement sont différentes selon les départements de résidence (Tableau 5). De part un marché du logement plus tendu, les étudiants résidant en Gironde ou en Charente-Maritime sont les plus nombreux à avoir rencontré des difficultés pour trouver un logement (respectivement 56 % et 44 %). Dans les autres départements de Nouvelle-Aquitaine, les difficultés ont en moyenne touché un quart des étudiants ou moins.

Les difficultés pour trouver un cautionnaire sont encore plus souvent citées par les étudiants logés en Gironde, 16 % contre 13 % pour l'ensemble des étudiants néo-aquitains (cf. en annexe Tableau 16).

Tableau 5 – Difficultés des décohabitants à trouver un logement selon le département de résidence (En %)

	A eu des difficultés pour trouver un logement	N'a pas eu de difficultés	Effectifs
Charente*	28	<u>72</u>	95
Charente-Maritime	<u>44</u>	56	804
Corrèze	24	<u>76</u>	150
Deux-Sèvres	22	<u>78</u>	199
Dordogne	23	<u>77</u>	203
Gironde	<u>56</u>	44	4 901
Haute-Vienne	24	<u>76</u>	1 229
Landes	24	<u>76</u>	148
Lot-et-Garonne	32	<u>68</u>	222
Pyrénées-Atlantiques	24	<u>76</u>	938
Vienne	25	<u>75</u>	2 169
Ensemble	40	60	11 584

Source : ComUE d'Aquitaine et ComUE Léonard de Vinci, Enquête Conditions de vie des étudiants 2018.

Données redressées, hors étudiants en année de césure et en interruption d'études au moment de l'enquête.

Guide de lecture : Les chiffres en gras-soulignés indiquent une surreprésentation statistiquement significative par rapport à la moyenne.

* Les données pour les étudiants logés en Charente portent sur des effectifs inférieurs à 100. Il convient de les interpréter avec précaution. Le département de la Creuse n'est pas présenté car les effectifs sont trop faibles.

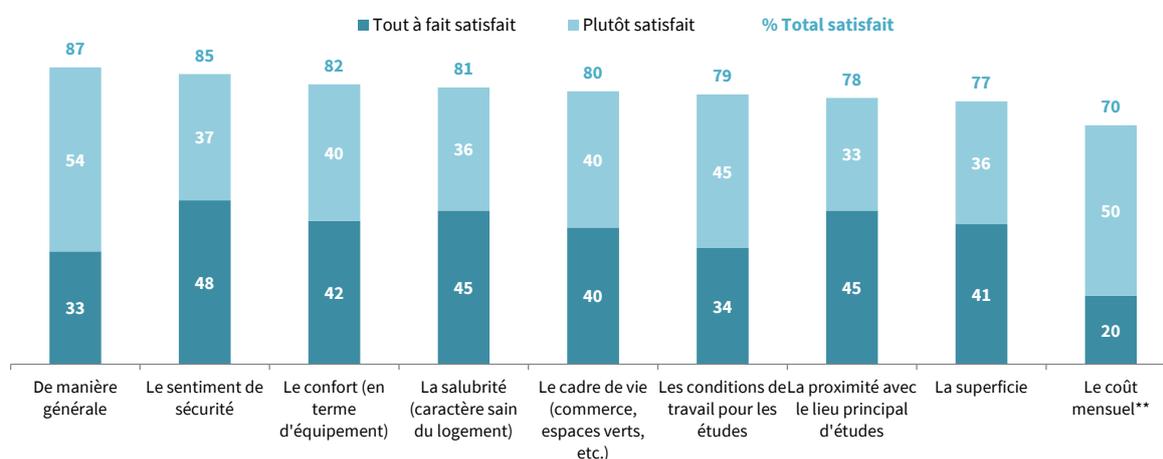
Certains étudiants sont particulièrement touchés par les difficultés liées au logement (cf. en annexe Tableau 17). Ainsi, plus de la moitié des étudiants étrangers déclarent avoir rencontré des difficultés pour trouver un logement (56 %) et deux sur cinq des difficultés pour le cautionnement (42 %). Près d'un tiers des étudiants néo-aquitains de nationalité étrangère ont cumulé les deux types de difficultés (30 %).

Les étudiants non boursiers, mais qui en auraient eu besoin, ont également rencontré plus de difficultés que les autres : la moitié pour trouver un logement et quasiment un quart pour la caution. Par ailleurs, les étudiants dont les parents sont dans la catégorie des inactifs sont les plus concernés par la problématique des garants, après les étudiants de nationalité étrangère. Un tiers a rencontré cette difficulté.

2.2 Mais avec une satisfaction assez élevée

Même si les étudiants néo-aquitains ont rencontré des difficultés dans leur recherche de logement, ils sont de manière générale satisfaits de leur logement (Graphique 8). Les premières sources de satisfaction sont le sentiment de sécurité (85 %), le confort en termes d'équipement (82 %) et le caractère sain du logement (81 %). Le critère qui emporte le moins de satisfaction est le prix : sept étudiants décohabitants sur dix se disent satisfaits.

Graphique 8 – Taux de satisfaction* sur le logement (En %)



Source : ComUE d'Aquitaine et ComUE Léonard de Vinci, Enquête Conditions de vie des étudiants 2018.

Données redressées, hors étudiants en année de césure et en interruption d'études au moment de l'enquête.

* Seules les modalités « tout à fait satisfait » et « plutôt satisfait » sont présentées.

** La satisfaction vis-à-vis du coût n'est analysée que sur les seuls décohabitants, c'est-à-dire ne sont pas pris en compte les étudiants au domicile parental ou hébergés par un proche

L'analyse des taux de satisfaction, à travers le type de logement occupé, révèle une satisfaction plus grande pour les étudiants en location et les propriétaires de leur logement (Tableau 6). De manière générale, 94 % des étudiants propriétaires ou logés dans une propriété familiale et 92 % des locataires sont satisfaits de leur logement. Dans le détail, les locataires sont davantage satisfaits de leur cadre de vie (87 % vs 80 % de l'ensemble) alors que pour les propriétaires c'est le confort qui domine (93 % vs 82 %). Les étudiants en résidence valorisent plus souvent que les autres la proximité avec leur lieu principal d'études (89 % vs 78 %). Les résidences universitaires, les internats, etc. sont situés à proximité des établissements scolaires, par conséquent y loger satisfait les étudiants concernés. Les étudiants en chambre chez l'habitant sont les plus satisfaits du coût mensuel de leur logement (76 % vs 70 %). Ils sont, avec les étudiants en résidence, ceux qui ont les frais moyens de logement les moins élevés (pour rappel : 333€ en moyenne par mois). Enfin, les cohabitants sont plus souvent moins satisfaits. La source d'insatisfaction la plus importante est la proximité avec le lieu principal d'études. La moitié en est satisfaite contre plus des trois quarts de l'ensemble des étudiants néo-aquitains (52 % vs 78 %).

Tableau 6 – Taux de satisfaction* selon le type de logement occupé (En %)

	En résidence (Crous, privées, écoles, foyers, etc.)	En location	Domicile parental ou proches (cohabitants)	Propriété de l'étudiant, de sa famille ou de proches	Chambre chez l'habitant	Ensemble
De manière générale	83	92	78	94	80	87
Le sentiment de sécurité	82	88	80	91	86	85
Le confort (en termes d'équipement)	72	86	78	93	80	82
La salubrité (caractère sain du logement)	79	84	75	77	68	81
Le cadre de vie (commerce, espaces verts, etc.)	72	87	70	88	82	80
Les conditions de travail pour les études	78	84	65	88	73	79
La proximité avec le lieu principal d'études	89	83	52	76	73	78
La superficie	66	84	68	91	75	77
Le coût mensuel**	68	70		63	76	70

Source : ComUE d'Aquitaine et ComUE Léonard de Vinci, Enquête Conditions de vie des étudiants 2018.

Données redressées, hors étudiants en année de césure et en interruption d'études au moment de l'enquête.

* Cumul des modalités « tout à fait satisfait » et « plutôt satisfait ».

** La satisfaction vis-à-vis du coût n'est analysée que sur les seuls décohabitants, c'est-à-dire ne sont pas pris en compte les étudiants au domicile parental ou hébergés par un proche

Le département de résidence des étudiants néo-aquitains influe également sur leur taux de satisfaction (cf. en annexe Tableau 18) en particulier sur la question du coût du logement. En effet, les villes dont les marchés locatifs sont tendus font baisser les moyennes départementales. Ainsi, les moins satisfaits du coût de leur logement sont les étudiants qui habitent les départements de la Gironde et de la Charente-Maritime : les deux tiers des étudiants sont satisfaits soit un écart de -6 points par rapport à la moyenne régionale. À l'inverse d'autres départements se démarquent par leur taux de satisfaction plus élevé que la moyenne. C'est le cas de la Charente et de la Vienne, où respectivement 83 % et 80 % des étudiants sont satisfaits du coût de leur logement.

Un autre critère où l'aspect géographique a un impact, est la satisfaction vis-à-vis de la proximité avec le lieu d'études. Certains étudiants sont relativement plus satisfaits sur ce critère, il s'agit de ceux résidant en Corrèze (86 %), dans la Vienne (82 %), dans les Pyrénées-Atlantiques (81 %) et en Haute-Vienne (80 %). Ces départements ont également des temps moyens de transport pour se rendre du lieu de résidence au lieu d'études inférieurs à la moyenne (21 minutes – cf. en annexe Tableau 19).

Enfin, un département se démarque particulièrement : la Vienne. Les étudiants sont, sur cinq indicateurs de satisfaction, significativement plus satisfaits que l'ensemble des néo-aquitains. Il s'agit de la satisfaction générale, de la superficie du logement, des conditions de travail pour les études, de la proximité avec le lieu principal d'études et enfin du coût mensuel. Il s'agit également d'un département où la part de cohabitants est la plus faible (14 % vs. 21 % - cf. en annexe Tableau 11).

3

LA MOBILITÉ DES ÉTUDIANTS NÉO-AQUITAINS

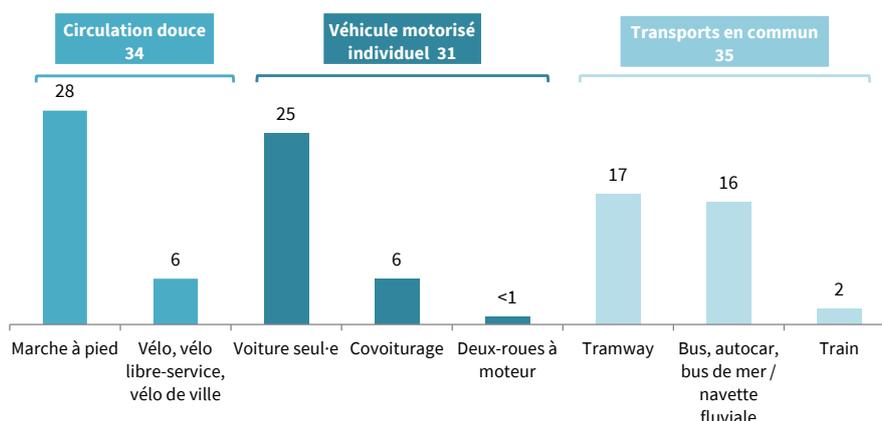
3.1 Des moyens diversifiés

La majorité des étudiants n'utilise qu'un seul mode de transport (82 %), un peu plus d'un sur dix emprunte deux modes de transport pour se rendre sur leur lieu principal d'études (15 %) et une très faible part en utilise trois ou plus (3 %) (cf. en annexe Tableau 20).

Les moyens de transport des étudiants néo-aquitains sont très diversifiés (Graphique 9) : un tiers utilise les transports en commun (35 %), un autre tiers un mode de circulation douce (34 %) et enfin un peu moins du tiers un véhicule motorisé personnel (31 %). Dans le détail, la marche à pied est le premier moyen de déplacement des étudiants néo-aquitains (28 %), ensuite vient la voiture (25 %) et les transports en commun : tramway (17 %) et bus, autocar, etc. (16 %).

Plus l'étudiant est tributaire des transports, plus il doit les cumuler (cf. en annexe Graphique 13). Les étudiants qui se déplacent à pied (94 %), en voiture individuelle (94 %) et en deux-roues motorisées (88 %) n'utilisent qu'un seul mode de transport. Ceux se déplaçant en transport en commun sont amenés à cumuler les modes de transport. Ainsi, 44 % des étudiants circulant en train utilisent deux modes de transport et 47 % trois ou plus. De même, 39 % des utilisateurs de bus prennent deux modes de transport ou plus ; c'est le cas aussi pour 33 % des usagers du tramway.

Graphique 9 – Mode de transport principal pour se rendre sur le lieu d'études (En %)

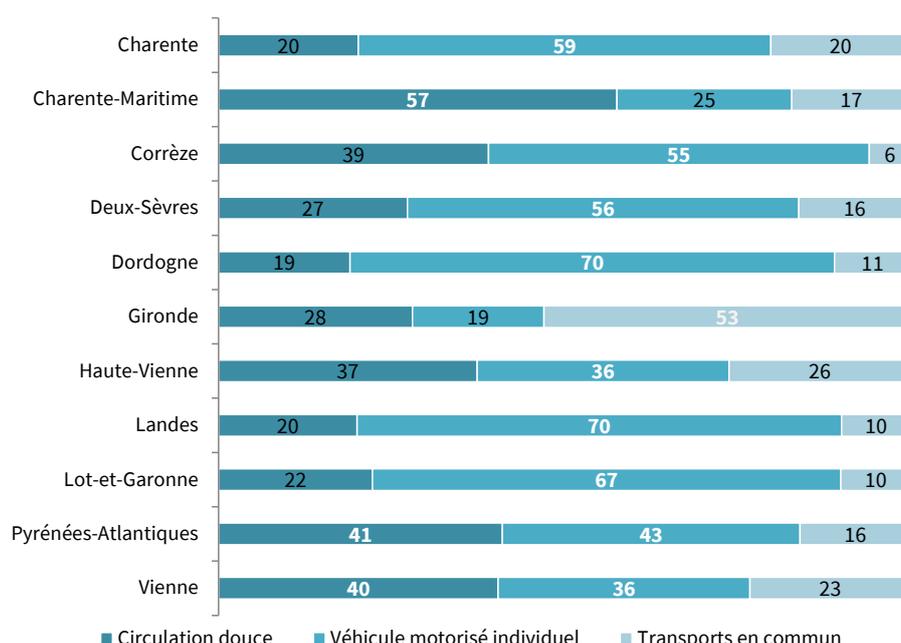


Source : ComUE d'Aquitaine et ComUE Léonard de Vinci, Enquête Conditions de vie des étudiants 2018.

Données redressées, hors étudiants en année de césure et en interruption d'études au moment de l'enquête.

Les modes de transport utilisés par les étudiants néo-aquitains sont également conditionnés à l'offre disponible sur les territoires de résidence (Graphique 10). Ainsi, plusieurs départements se démarquent. Les adeptes de la circulation douce sont plus nombreux dans les départements de Charente-Maritime, des Pyrénées-Atlantiques et de la Vienne. La Gironde est le département où les usagers des transports en commun sont les plus nombreux : plus du tiers (38 %) emprunte le tramway pour se rendre sur leur lieu d'études (cf. en annexe Tableau 21). La Gironde est le seul département de Nouvelle-Aquitaine à être équipé d'un tramway et celui-ci dessert la quasi-totalité du campus bordelais.

L'utilisation d'un véhicule motorisé individuel semble indispensable pour de nombreux étudiants en Nouvelle-Aquitaine. Alors que sur l'ensemble de la région, trois étudiants sur dix se déplacent en véhicule individuel, cette proportion augmente significativement dans des départements à dominante rurale comme les Landes (70 %), la Dordogne (70 %) ou encore le Lot-et-Garonne (67 %). Cependant, ces étudiants ont des pratiques permettant de minimiser le coût et l'impact environnemental. En effet, dans deux de ces départements, la pratique du covoiturage touche plus d'étudiants, 28 % d'adeptes en Dordogne et 18 % en Lot-et-Garonne.

Graphique 10 – Modes de transport regroupés selon le département de résidence (En %)

Source : ComUE d'Aquitaine et ComUE Léonard de Vinci, Enquête Conditions de vie des étudiants 2018.

Données redressées, hors étudiants en année de césure et en interruption d'études au moment de l'enquête.

Guide de lecture : Les chiffres en gras et blanc indiquent une surreprésentation statistiquement significative par rapport à la moyenne. Les résultats sur le département de la Creuse ne sont pas analysés par manque d'effectifs (Eff=23).

Selon le type de logement occupé par les étudiants, les modes de transport varient (Tableau 7). Ainsi, 60 % des étudiants logés en résidence utilisent un mode de circulation douce dont 55 % à pied et 5 % à vélo. Les véhicules motorisés individuels sont plus souvent utilisés par les cohabitants (50 %) et les propriétaires (46 %). Les transports en commun concernent davantage les étudiants en chambre chez l'habitant (48 %) et les cohabitants (40 %).

Tableau 7 – Modes de transport regroupés selon le type de logement occupé (En %)

	Circulation douce	Véhicule motorisé individuel	Transports en commun
En résidence (Crous, privées, écoles, foyers, etc.)	60	13	26
En location	34	30	36
Domicile parental ou proches (cohabitants)	10	50	40
Propriété de l'étudiant, de sa famille ou de proches	24	46	30
Chambre chez l'habitant	32	20	48
Ensemble	34	31	35

Source : ComUE d'Aquitaine et ComUE Léonard de Vinci, Enquête Conditions de vie des étudiants 2018.

Données redressées, hors étudiants en année de césure et en interruption d'études au moment de l'enquête.

Guide de lecture : Les chiffres en gras et blanc indiquent une surreprésentation statistiquement significative par rapport à la moyenne.

En moyenne, les étudiants mettent 21 minutes pour se rendre de leur domicile à leur lieu principal d'études. Ce temps moyen varie en fonction du mode de transport privilégié (cf. en annexe Tableau 22). Les étudiants qui se déplacent à pied mettent, en moyenne, moins de temps pour se rendre sur leur lieu d'études (11 minutes) alors que ceux circulant en train mettent nettement plus de temps (69 minutes).

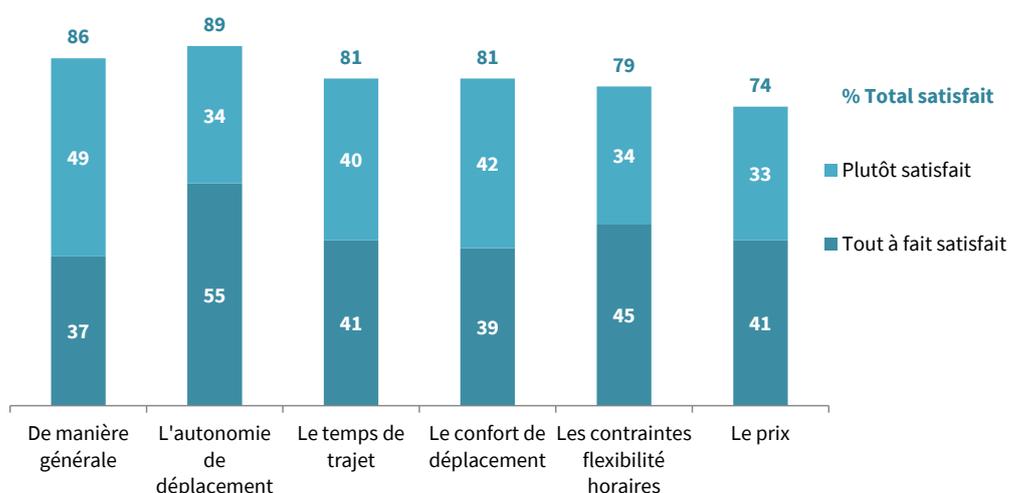
Le temps moyen fluctue également en fonction du nombre de mode de transport emprunté (cf. en annexe Tableau 23). Ainsi, les étudiants qui cumulent plus de deux modes de transports mettent en moyenne 55 minutes à effectuer leur trajet domicile-lieu d'études alors que ceux qui n'en ont qu'un mettent 17 minutes.

Enfin, les temps moyens de trajet se diversifient d'un département de résidence à l'autre (cf. en annexe Tableau 24). Alors que dans les Landes et en Gironde, les étudiants mettent 25 minutes en moyenne pour effectuer leur trajet domicile-lieu d'étude principal, les étudiants logés en Corrèze ou dans la Vienne ne mettent que 15-16 minutes.

3.2 Une satisfaction du transport plus modérée que pour le logement

Les étudiants néo-aquitains sont majoritairement satisfaits de leur moyen de transport (86 %). La plus grande satisfaction porte sur l'autonomie de déplacement (89 %) et la principale source d'insatisfaction est, comme pour le logement, le prix (Graphique 11).

Graphique 11 – Satisfaction vis-à-vis du mode de transport principal (En %)



Source : ComUE d'Aquitaine et ComUE Léonard de Vinci, Enquête Conditions de vie des étudiants 2018.

Données redressées, hors étudiants en année de césure et en interruption d'études au moment de l'enquête.

Les taux de satisfaction varient selon les modes de transport utilisés (cf. en annexe Tableau 25). Les plus satisfaits sont les étudiants qui circulent à pied, 97 % sont satisfaits. Sur l'ensemble des autres thématiques, les taux de satisfaction sont supérieurs ou égaux à 90 %. Les moins satisfaits sont les étudiants tributaires des transports en commun et notamment ceux circulant en train : moins de la moitié (48 %) sont satisfaits de manière générale. Cette insatisfaction plus grande des étudiants usagers des trains doit s'expliquer principalement par une distance entre leur lieu de résidence et leur lieu d'études nettement plus importante que les autres étudiants.

Le lieu géographique de résidence a un impact sur la satisfaction vis-à-vis du transport (Tableau 8). En effet, les étudiants qui résident en Charente-Maritime, en Haute-Vienne, en Corrèze et dans les Pyrénées-Atlantiques sont particulièrement satisfaits. Leurs taux de satisfaction sont tous supérieurs à la moyenne. Les moins satisfaits sont les étudiants logés en Gironde. Cette corrélation est à relier avec les modes de transport : les départements les plus satisfaits font partie des plus adeptes de la circulation douce.

Le prix, première source d'insatisfaction des étudiants, est encore moins satisfaisant pour les étudiants logés dans les Landes et en Charente (respectivement 56 % et 59 % de satisfaits). Viennent ensuite parmi les moins satisfaits les étudiants en Dordogne et en Lot-et-Garonne (69 % pour les deux départements). Cette insatisfaction a également un lien direct avec le mode de transport utilisé. Il s'agit des départements où les étudiants se déplacent, plus que la moyenne, en voiture.

Tableau 8 – Taux de satisfaction selon le département de résidence (En %)

	Le prix	Le temps de trajet	Les contraintes flexibilité horaires	Le confort de déplacement	L'autonomie de déplacement	De manière générale
Charente	59	79	79	80	93	88
Charente-Maritime	81	85	86	88	93	92
Corrèze	75	90	87	91	96	93
Deux-Sèvres	81	82	85	90	89	93
Dordogne	69	82	77	87	88	89
Gironde	72	78	76	76	86	82
Haute-Vienne	83	84	80	83	92	92
Landes	56	70	75	84	90	80
Lot-et-Garonne	69	82	82	89	91	88
Pyrénées-Atlantiques	77	82	82	87	93	90
Vienne	74	85	83	83	89	88
Ensemble	74	81	79	81	89	86

Source : ComUE d'Aquitaine et ComUE Léonard de Vinci, Enquête Conditions de vie des étudiants 2018.

Données redressées, hors étudiants en année de césure et en interruption d'études au moment de l'enquête.

Guide de lecture : Les chiffres en gras et blanc indiquent une surreprésentation statistiquement significative par rapport à la moyenne. Le département de la Creuse n'est pas analysé par manque d'effectif (Eff=21).

4 ANNEXES

4.1 Tableaux et graphiques

Tableau 9 – Vous vivez ... (En % - Plusieurs réponses possibles)

	%
Seul-e	53
En couple	13
Avec mes enfants	2
Avec ma famille (parents, frère / sœur, etc.)	21
En colocation	13

Source : ComUE d'Aquitaine et ComUE Léonard de Vinci, Enquête Conditions de vie des étudiants 2018.
Données redressées, hors étudiants en césure et en interruption d'études au moment de l'enquête.

Tableau 10 – Sur les locataires : Vous vivez ... (En % - Plusieurs réponses possibles)

	%
Seul-e	60
En couple	19
Avec mes enfants	2
Avec ma famille (parents, frère / sœur, etc.)	2
En colocation	20

Source : ComUE d'Aquitaine et ComUE Léonard de Vinci, Enquête Conditions de vie des étudiants 2018.
Données redressées, hors étudiants en césure et en interruption d'études au moment de l'enquête.

Tableau 11 – Type de logement selon le département de résidence (En %)

	En résidence (Crous, privées, écoles, foyers, etc.)	En location	Domicile parental ou proches (cohabitants)	Propriété de l'étudiant, de sa famille ou de proches	Chambre chez l'habitant	Autre	Effectifs
Charente-Maritime	29	46	19	2	3	1	1 023
Corrèze	25	47	22	6		1	210
Deux-Sèvres	13	66	13	5		2	244
Dordogne	11	62	20	4	2		268
Gironde	21	50	23	4	2		6 726
Haute-Vienne	22	52	22	4	1		1 634
Landes	8	50	33	5	3		243
Lot-et-Garonne	13	54	24	7	1	1	323
Pyrénées-Atlantiques	23	46	25	4	1		1 311
Vienne	26	54	14	3	2	1	2 633
Ensemble	22	51	21	4	2	1	15 491

Source : ComUE d'Aquitaine et ComUE Léonard de Vinci, Enquête Conditions de vie des étudiants 2018.
Données redressées, hors étudiants en césure et en interruption d'études au moment de l'enquête.

Guide de lecture : Les chiffres en gras-soulignés indiquent une surreprésentation statistiquement significative par rapport à la moyenne.

Tableau 12 – Profil sociodémographique selon le type de logement (En %)

	En résidence (Crous, privées, écoles, foyers, etc.)	En location	Domicile parental ou proches (cohabitants)	Propriété de l'étudiant, de sa famille ou de proches	Chambre chez l'habitant
Sexe					
Homme	<u>25</u>	47	21	4	2
Femme	19	<u>53</u>	21	4	2
Nationalité					
Français	20	<u>52</u>	<u>22</u>	<u>4</u>	2
Étranger	<u>48</u>	31	12	1	<u>6</u>
Niveau d'études					
Bac+1	<u>23</u>	41	<u>29</u>	3	3
Bac+2	20	48	<u>26</u>	4	2
Bac+3	22	<u>52</u>	19	5	2
Bac+4	<u>24</u>	<u>55</u>	14	4	2
Bac+5	20	<u>61</u>	13	3	2
Bac+6 et plus	20	<u>59</u>	8	<u>9</u>	2
Catégorie socioprofessionnelle des parents					
PCS+	19	<u>53</u>	21	<u>5</u>	2
PCS-	<u>25</u>	48	<u>22</u>	2	2
Inactif	<u>33</u>	40	21	3	2
Âge					
Moins de 20 ans	<u>24</u>	41	<u>29</u>	3	<u>3</u>
20 à 21 ans	23	48	<u>25</u>	3	2
22 à 23 ans	20	<u>56</u>	18	3	1
24 ans et plus	20	<u>57</u>	12	<u>8</u>	2
Bourse sur critères sociaux					
Oui, en a bénéficié	<u>29</u>	48	19	1	2
Non, en a fait la demande, mais cela a été refusé	17	<u>57</u>	20	4	2
Non, n'en a pas fait la demande mais en aurait eu besoin	23	49	20	5	<u>3</u>
Non, n'en avait pas besoin	12	51	<u>26</u>	<u>9</u>	2
Discipline					
AES	<u>27</u>	37	<u>32</u>	2	1
Droit, sciences politiques	19	51	<u>25</u>	4	1
IFSI	4	<u>64</u>	19	<u>12</u>	1
Langues	<u>26</u>	44	<u>24</u>	3	<u>3</u>
Lettres - sciences du langage - arts	24	52	19	2	2
STAPS	22	49	24	2	3
Santé	18	51	22	<u>7</u>	2
Sciences de la vie, santé, terre, univers	23	52	20	3	<u>3</u>
Sciences fondamentales et applications	<u>30</u>	44	20	3	2
Sciences humaines et sociales	19	<u>55</u>	19	4	2
Sciences économiques - gestion (hors AES)	20	51	<u>23</u>	3	1
École d'ingénieurs	<u>49</u>	42	6		2
Total	22	51	21	4	2

Source : ComUE d'Aquitaine et ComUE Léonard de Vinci, Enquête Conditions de vie des étudiants 2018.

Données redressées, hors étudiants en césure et en interruption d'études au moment de l'enquête.

Guide de lecture : Les chiffres en gras-soulignés indiquent une surreprésentation statistiquement significative par rapport à la moyenne.

Tableau 13 – Profil sociodémographique selon les 4 premières raisons citées pour le choix du logement (En %)

	Proximité du lieu d'études	Raisons financières	Confort	Pas le choix (hors raisons financières)
Sexe				
Homme	30	22	22	11
Femme	31	23	21	11
Nationalité				
Français	31	22	22	10
Étranger	25	29	11	17
Niveau d'études				
Bac+1	32	24	19	12
Bac+2	32	23	21	10
Bac+3	31	22	20	11
Bac+4	31	23	20	12
Bac+5	27	21	25	9
Bac+6 et plus	28	17	29	6
Catégorie socioprofessionnelle des parents				
PCS+	33	18	23	11
PCS-	29	27	19	10
Inactif	24	34	16	12
Âge				
Moins de 20 ans	34	22	21	12
20 à 21 ans	33	23	21	10
22 à 23 ans	32	22	20	11
24 ans et plus	24	23	23	10
Bourse sur critères sociaux				
Oui, j'en ai bénéficié	30	28	18	10
Non, j'en ai fait la demande, mais cela m'a été refusé	34	23	18	11
Non, je n'en ai pas fait la demande mais j'en aurais bien eu besoin	26	26	15	15
Non, je n'en ai pas besoin	32	12	31	9
Discipline				
AES	26	31	20	11
Droit, sciences politiques	27	22	24	12
IFSI	33	19	19	10
Langues	24	29	17	16
Lettres - sciences du langage - arts	23	26	20	13
STAPS	31	25	20	9
Santé	43	17	22	8
Sciences de la vie, santé, terre, univers	35	21	20	11
Sciences fondamentales et applications	31	22	21	11
Sciences humaines et sociales	27	26	21	9
Sciences économiques - gestion (hors AES)	30	22	23	11
École d'ingénieurs	42	16	16	12
Total	31	23	21	11

Source : ComUE d'Aquitaine et ComUE Léonard de Vinci, Enquête Conditions de vie des étudiants 2018.

Données redressées, hors étudiants en césure et en interruption d'études au moment de l'enquête.

Guide de lecture : Les chiffres en gras-soulignés indiquent une surreprésentation statistiquement significative par rapport à la moyenne.

Tableau 14 – Ressources mensuelles et frais liés au logement des décohabitants selon le profil sociodémographique (En euros - %)

	Ressources mensuelles (€)	Frais de logement (€)	Part des frais de logement dans les ressources (%)
Nationalité			
Français	728	380	51
Étranger	736	319	45
Niveau d'études			
Bac+1	614	364	55
Bac+2	659	363	51
Bac+3	696	360	50
Bac+4	710	384	51
Bac+5	837	388	47
Bac+6 et plus	1 269	455	39
Catégorie socioprofessionnelle des parents			
PCS+	739	389	50
PCS-	695	357	51
Inactif	745	338	44
Âge			
Moins de 20 ans	556	346	55
20 à 21 ans	628	356	53
22 à 23 ans	733	373	50
24 ans et plus	972	414	45
Bourse sur critères sociaux			
Oui, j'en ai bénéficié	663	341	50
Non, j'en ai fait la demande, mais cela m'a été refusé	655	392	54
Non, je n'en ai pas fait la demande mais j'en aurais bien eu besoin	712	380	51
Non, je n'en ai pas besoin	914	432	46
Activité rémunérée			
Oui a eu une activité rémunérée	713	373	52
Oui, a une activité rémunérée occasionnelle	751	388	50
Oui, a une activité rémunérée régulière	1 044	413	42
N'a pas d'activité rémunérée	621	358	53
Total	728	374	50

Source : ComUE d'Aquitaine et ComUE Léonard de Vinci, Enquête Conditions de vie des étudiants 2018.

Données redressées, hors étudiants en césure et en interruption d'études au moment de l'enquête.

* Pour les départements de résidence les données pour les étudiants résident en Charente et en Creuse ne sont pas présentés car les effectifs sont trop faibles.

** Les moyennes des étudiants logés en Corrèze porte sur des effectifs inférieurs à 100 il convient de les interpréter avec précaution.

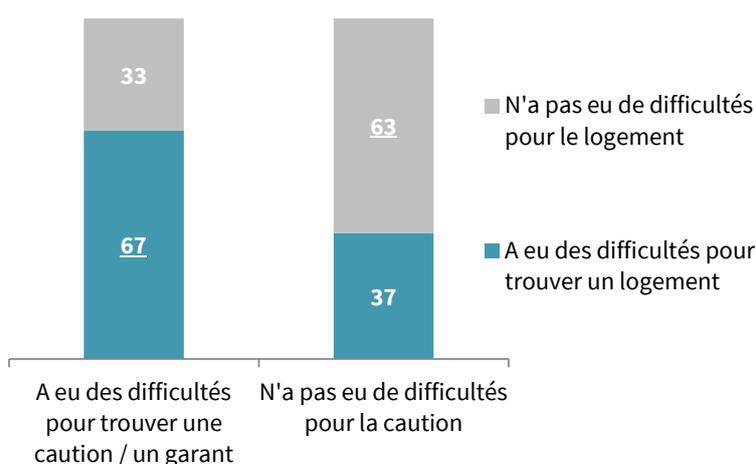
Tableau 15 – Activité rémunérée selon l'âge (En %)

	Moins de 20 ans	20-21 ans	22-23 ans	24 ans et plus	Ensemble
Oui a eu une activité rémunérée	4	5	6	8	6
Oui, a une activité rémunérée occasionnelle	9	14	19	18	15
Oui, a une activité rémunérée régulière	5	14	21	32	18
N'a pas d'activité rémunérée	82	67	54	42	60
Ensemble	100	100	100	100	100

Source : ComUE d'Aquitaine et ComUE Léonard de Vinci, Enquête Conditions de vie des étudiants 2018.

Données redressées, hors étudiants en césure et en interruption d'études au moment de l'enquête.

Guide de lecture : Les chiffres en gras-soulignés indiquent une surreprésentation statistiquement significative par rapport à la moyenne.

Graphique 12 – Lien entre difficultés pour trouver une caution et difficultés pour trouver un logement (En %)

Source : ComUE d'Aquitaine et ComUE Léonard de Vinci, Enquête Conditions de vie des étudiants 2018.

Données redressées, hors étudiants en césure et en interruption d'études au moment de l'enquête.

Guide de lecture : Les chiffres en gras-soulignés indiquent une surreprésentation statistiquement significative par rapport à la moyenne.

Tableau 16 – Difficultés pour trouver un cautionnement selon le département de résidence (En %)

	A eu des difficultés pour trouver un cautionnement	N'a pas eu de difficultés	Effectifs
Charente*	13	87	95
Charente-Maritime	12	88	800
Corrèze	9	75	152
Deux-Sèvres	11	89	199
Dordogne	12	87	200
Gironde	16	84	4 885
Haute-Vienne	11	75	1 220
Landes	9	91	148
Lot-et-Garonne	12	88	222
Pyrénées-Atlantiques	13	87	929
Vienne	7	93	2 170
Ensemble	13	85	11 544

Source : ComUE d'Aquitaine et ComUE Léonard de Vinci, Enquête Conditions de vie des étudiants 2018.

Données redressées, hors étudiants en césure et en interruption d'études au moment de l'enquête.

Guide de lecture : Les chiffres en gras-soulignés indiquent une surreprésentation statistiquement significative par rapport à la moyenne.

* Les données pour les étudiants logés en Charente porte sur des effectifs inférieurs à 100 il convient de les interpréter avec précaution. Le département de la Creuse n'est pas présenté car les effectifs sont trop faibles.

Tableau 17 – Profil sociodémographique des étudiants décohabitants ayant rencontré des difficultés pour trouver un logement, un cautionnement et cumulé les deux difficultés (En %)

	A eu des difficultés pour trouver un logement	A eu des difficultés pour trouver un cautionnement	A cumulé les 2 difficultés
Sexe			
Homme	38	13	8
Femme	42	12	8
Nationalité			
Français	39	10	6
Étranger	56	42	30
Niveau d'études			
Bac+1	43	13	8
Bac+2	37	11	7
Bac+3	35	11	6
Bac+4	50	16	11
Bac+5	44	14	9
Bac+6 et plus	33	16	11
Catégorie socioprofessionnelle des parents			
PCS+	41	12	6
PCS-	39	13	8
Inactif	41	33	18
Âge			
Moins de 20 ans	40	8	5
20 à 21 ans	38	10	6
22 à 23 ans	42	12	8
24 ans et plus	43	22	13
Bourse sur critères sociaux			
Oui, en a bénéficié	39	14	8
Non, en a fait la demande, mais a été refusé	43	12	8
Non, n'en a pas fait la demande mais en aurait eu besoin	51	22	15
Non, n'en a pas besoin	36	7	4
Discipline			
AES	37	16	9*
Droit, sciences politiques	47	15	9
IFSI	38	14	8
Langues	43	15	9
Lettres - sciences du langage - arts	44	15	9
STAPS	34	9	6*
Santé	36	10	6
Sciences de la vie, santé, terre, univers	39	11	8
Sciences fondamentales et applications	36	13	8
Sciences humaines et sociales	40	13	7
Sciences économiques - gestion (hors AES)	43	14	9
École d'ingénieurs	45	7	4*
Total	40	13	8

Source : ComUE d'Aquitaine et ComUE Léonard de Vinci, Enquête Conditions de vie des étudiants 2018.

Données redressées, hors étudiants en césure et en interruption d'études au moment de l'enquête.

Guide de lecture : Les chiffres en gras-soulignés indiquent une surreprésentation statistiquement significative par rapport à la moyenne.

Tableau 18 – Taux de satisfaction vis-à-vis du logement selon le département de résidence (En %)

	De manière générale	La superficie	Les conditions de travail pour les études	Le confort (en terme d'équipement)	La salubrité (caractère sain du logement)	Le sentiment de sécurité	La proximité avec mon lieu principal d'études	Le cadre de vie	Le coût mensuel (loyer, charges, etc.)	Eff.
Charente	87	76	78	80	76	77	73	72	83	142
Charente-Maritime	86	76	78	79	79	86	79	82	64	1 015
Corrèze	81	76	78	78	78	80	86	74	73	205
Creuse	ns	ns	ns	ns	ns	ns	ns	ns	ns	23
Deux-Sèvres	82	79	80	76	78	79	73	73	76	231
Dordogne	86	80	77	80	79	86	81	76	77	264
Gironde	86	76	79	82	81	84	75	80	64	6 669
Haute-Vienne	88	78	80	83	84	86	80	79	76	1 635
Landes	87	81	78	82	81	84	70	83	71	238
Lot-et-Garonne	90	76	77	81	82	86	82	79	70	319
Pyrénées-Atlantiques	88	77	80	83	84	86	81	83	73	1 297
Vienne	89	79	83	82	82	86	82	80	80	2 542
Ensemble	87	77	79	82	81	85	78	80	70	15 273

Source : ComUE d'Aquitaine et ComUE Léonard de Vinci, Enquête Conditions de vie des étudiants 2018.

Données redressées, hors étudiants en césure et en interruption d'études au moment de l'enquête.

Guide de lecture : Les chiffres en gras-soulignés indiquent une surreprésentation statistiquement significative par rapport à la moyenne.

Tableau 19 – Temps de transport moyen selon le département de résidence (En minutes)

Département de	N	Moyenne	Minimum	Maximum
Charente	108	21,8	1	145
Charente-Maritime	1 222	16,7	0	180
Corrèze	135	15,4	1	150
Creuse	21	16,9	2	60
Deux-Sèvres	164	16,6	1	135
Dordogne	213	21,1	1	154
Gironde	7 262	24,7	0	180
Haute-Vienne	1 184	16,8	0	240
Landes	190	25,3	1	120
Lot-et-Garonne	243	17,1	1	150
Pyrénées-Atlantiques	1 161	17,4	1	180
Vienne	2 566	15,6	1	390
Ensemble	15 120	21,0	0	420

Source : ComUE d'Aquitaine et ComUE Léonard de Vinci, Enquête Conditions de vie des étudiants 2018.

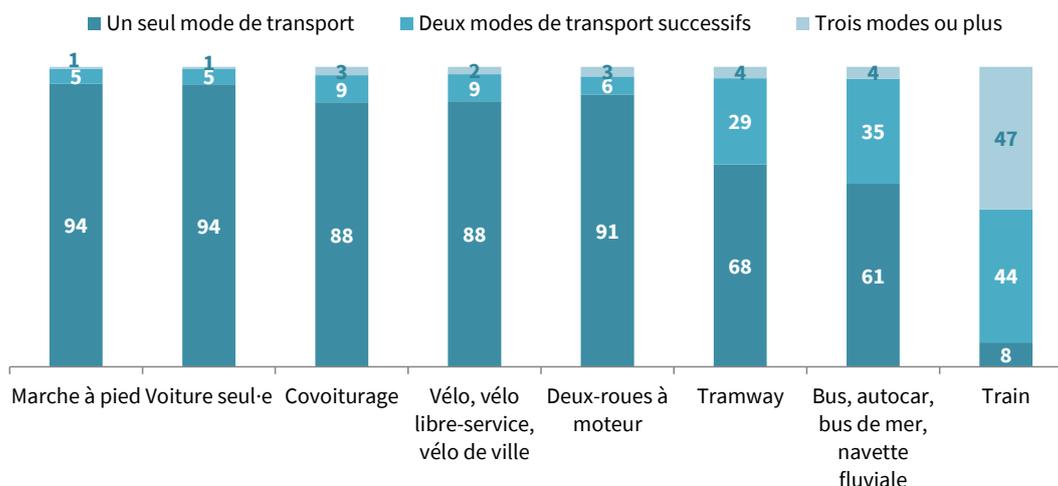
Données redressées, hors étudiants en césure et en interruption d'études au moment de l'enquête.

Tableau 20 – Nombre de mode de transport utilisé pour se rendre sur le lieu principal d'études (En %)

	Effectifs	%
Un seul mode de transport	12 031	82
Deux modes de transport successifs	2 230	15
Trois modes de transport successifs	381	3
Plus de trois modes de transport successifs	50	0
Total	14 691	100

Source : ComUE d'Aquitaine et ComUE Léonard de Vinci, Enquête Conditions de vie des étudiants 2018.

Données redressées, hors étudiants en césure et en interruption d'études au moment de l'enquête.

Graphique 13 – Nombre de mode de transport utilisé selon le type de transport (En %)


Source : ComUE d'Aquitaine et ComUE Léonard de Vinci, Enquête Conditions de vie des étudiants 2018.

Données redressées, hors étudiants en césure et en interruption d'études au moment de l'enquête.

Tableau 21 – Modes de transport détaillés selon le département de résidence (En %)

	Marche à pied	Vélo, vélo libre-service, vélo de ville	Voiture seul-e	Covoiturage	Deux-roues à moteur	Tramway	Bus, autocar, bus de mer / navette fluviale	Train	Effectif
Charente	16	5	50	9			17	3	157
Charente-Maritime	42	16	21	4			15	2	1 018
Corrèze	37	2	33	21	1		5	1	211
Deux-Sèvres	26	1	44	12			16		244
Dordogne	19	1	42	28		1	7	3	268
Gironde	20	8	15	3	1	38	13	2	6 708
Haute-Vienne	36	2	31	5			25	1	1 650
Landes	17	2	59	10			6	4	242
Lot-et-Garonne	19	3	49	18	1		8	2	320
Pyrénées-Atlantiques	37	4	35	6	1		16		1 309
Vienne	35	6	29	7			22	1	2 580
Ensemble	28	6	25	6	1	17	16	2	15 475

Source : ComUE d'Aquitaine et ComUE Léonard de Vinci, Enquête Conditions de vie des étudiants 2018.

Données redressées, hors étudiants en césure et en interruption d'études au moment de l'enquête.

Guide de lecture : Les chiffres en gras-souligné indiquent une surreprésentation statistiquement significative par rapport à la moyenne.

Tableau 22 – Temps moyen de trajet selon le mode de transport (En minutes)

Mode de transport	Temps moyen (minutes)
Marche à pied	11
Voiture seul-e	21
Covoiturage	21
Vélo, vélo libre-service, vélo de ville	14
Deux-roues à moteur	17
Tramway	28
Bus, autocar, bus de mer / navette fluviale	28
Train	69
Total	21

Source : ComUE d'Aquitaine et ComUE Léonard de Vinci, Enquête Conditions de vie des étudiants 2018.

Données redressées, hors étudiants en césure et en interruption d'études au moment de l'enquête.

Tableau 23 – Temps moyen de trajet selon le nombre de mode de transport (En minutes)

	Temps moyen
Un seul mode de transport	17
Deux modes de transport successifs	34
Trois modes de transport ou plus successifs	55
Total	21

Source : ComUE d'Aquitaine et ComUE Léonard de Vinci, Enquête Conditions de vie des étudiants 2018.
Données redressées, hors étudiants en césure et en interruption d'études au moment de l'enquête.

Tableau 24 – Temps moyen de trajet selon le département de résidence (En minutes)

	Temps moyen
Charente	22
Charente-Maritime	17
Corrèze	15
Deux-Sèvres	17
Dordogne	21
Gironde	25
Haute-Vienne	17
Landes	25
Lot-et-Garonne	17
Pyrénées-Atlantiques	17
Vienne	16
Ensemble	21

Source : ComUE d'Aquitaine et ComUE Léonard de Vinci, Enquête Conditions de vie des étudiants 2018.
Données redressées, hors étudiants en césure et en interruption d'études au moment de l'enquête.

Tableau 25 – Taux de satisfaction selon le mode de transport principal (En %)

	Marche à pied	Voiture seul-e	Covoiturage	Vélo, vélo libre-service, vélo de ville	Deux-roues à moteur	Tramway	Bus, autocar, bus de mer, navette fluviale	Train	Ensemble
Le prix	96	53	66	97	87	66	74	48	74
Le temps de trajet	95	76	80	95	86	75	68	54	81
Les contraintes flexibilité horaires	95	83	85	95	90	73	51	26	79
Le confort de déplacement	90	91	93	81	82	64	66	60	81
L'autonomie de déplacement	97	98	89	98	97	81	69	50	89
De manière générale	97	89	91	97	96	75	74	48	86

Source : ComUE d'Aquitaine et ComUE Léonard de Vinci, Enquête Conditions de vie des étudiants 2018.
Données redressées, hors étudiants en césure et en interruption d'études au moment de l'enquête.

Guide de lecture : Les chiffres en gras-souligné indiquent une surreprésentation statistiquement significative par rapport à la moyenne.

4.2 Liste des graphiques

Graphique 1 – Type de logement occupé au moment de l'enquête (En %)	7
Graphique 2 – Type de logement occupé selon l'âge (En %)	8
Graphique 3 – Raison principale qui a conduit au choix du logement actuel (En %)	8
Graphique 4 – Moyennes des ressources et frais de logement des décohabitants (En euros)	9
Graphique 5 – Ressources mensuelles et frais liés au logement des décohabitants selon le type de logement (En euros - %)	10
Graphique 6 – Ressources mensuelles et frais liés au logement des décohabitants selon l'âge (En euros - %)	11
Graphique 7 – Difficultés de logement rencontrées par les décohabitants (En %)	12
Graphique 8 – Taux de satisfaction* sur le logement (En %)	13
Graphique 9 – Mode de transport principal pour se rendre sur le lieu d'études (En %)	15
Graphique 10 – Modes de transport regroupés selon le département de résidence (En %)	16
Graphique 11 – Satisfaction vis-à-vis du mode de transport principal (En %)	17
Graphique 12 – Lien entre difficultés pour trouver une caution et difficultés pour trouver un logement (En %)	23
Graphique 13 – Nombre de mode de transport utilisé selon le type de transport (En %)	26

4.3 Liste des tableaux

Tableau 1 – Répartition des effectifs ¹ par établissement.....	3
Tableau 2 – Profil sociodémographique de la population enquêtée.....	4
Tableau 3 – Raison principale du choix du logement selon le type de logement (En %).....	9
Tableau 4 – Ressources mensuelles et frais liés au logement des décohabitants selon le département de résidence (En euros - %).....	10
Tableau 5 – Difficultés des décohabitants à trouver un logement selon le département de résidence (En %).....	12
Tableau 6 – Taux de satisfaction* selon le type de logement occupé (En %).....	14
Tableau 7 – Modes de transport regroupés selon le type de logement occupé (En %).....	16
Tableau 8 – Taux de satisfaction selon le département de résidence (En %).....	18
Tableau 9 – Vous vivez ... (En % - Plusieurs réponses possibles).....	19
Tableau 10 – Sur les locataires : Vous vivez ... (En % - Plusieurs réponses possibles).....	19
Tableau 11 – Type de logement selon le département de résidence (En %).....	19
Tableau 12 – Profil sociodémographique selon le type de logement (En %).....	20
Tableau 13 – Profil sociodémographique selon les 4 premières raisons citées pour le choix du logement (En %).....	21
Tableau 14 – Ressources mensuelles et frais liés au logement des décohabitants selon le profil sociodémographique (En euros - %).....	22
Tableau 15 – Activité rémunérée selon l'âge (En %).....	23
Tableau 16 – Difficultés pour trouver un cautionnement selon le département de résidence (En %).....	23
Tableau 17 – Profil sociodémographique des étudiants décohabitants ayant rencontré des difficultés pour trouver un logement, un cautionnement et cumulé les deux difficultés (En %).....	24
Tableau 18 – Taux de satisfaction vis-à-vis du logement selon le département de résidence (En %).....	25
Tableau 19 – Temps de transport moyen selon le département de résidence (En minutes).....	25
Tableau 20 – Nombre de mode de transport utilisé pour se rendre sur le lieu principal d'études (En %).....	25
Tableau 21 – Modes de transport détaillés selon le département de résidence (En %).....	26
Tableau 22 – Temps moyen de trajet selon le mode de transport (En minutes).....	26
Tableau 23 – Temps moyen de trajet selon le nombre de mode de transport (En minutes).....	27
Tableau 24 – Temps moyen de trajet selon le département de résidence (En minutes).....	27
Tableau 25 – Taux de satisfaction selon le mode de transport principal (En %).....	27

Septembre 2019



Communauté d'universités et établissements d'Aquitaine

Pôle Études - ORPEA

166, cours de l'Argonne 33000 Bordeaux

T 33(0)5 56 33 80 80 - F 33 (0)5 56 33 80 86

www.cue-aquitaine.fr